

INTÉGRATION

Le vivre-ensemble étend son territoire

HESPERANGE La commune rejoint le «Pakt vum Zesummeliewen».

La signature hier du «Pakt vum Zesummeliewen» avec Hesperange, le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et le Sy-vicol, a marqué le coup d'envoi pour les communes signataires en 2022. De fait, les communes-pilotes s'engagent à faire partie intégrante d'un processus participatif qui se veut plus dynamique, lancé début 2021. Depuis, 19 communes ont signé le «Pakt vum Zesummeliewen» qui cinq étapes : l'engagement politique par la signature; un état des lieux identifiant les besoins de la commune; des ateliers citoyens élaborant des actions favorisant l'intégration; la mise en place

d'actions favorisant l'intégration; l'évaluation du travail effectué et la planification des prochains actes. La mise en œuvre est étroitement accompagnée par une équipe du Département de l'intégration, ses partenaires conventionnés (l'ASTI et le Cefis) ainsi que des conseillers à l'intégration. Ces derniers proposent leur expertise et véhiculent les bonnes pratiques entre les communes participantes. Les acteurs locaux sont également appelés à participer à la conception et la mise en œuvre du vivre-ensemble sur leur territoire. En février et mars, ce sera au tour d'Echternach et de Schiffange de signer le pacte.



Photo : ministère de la famille